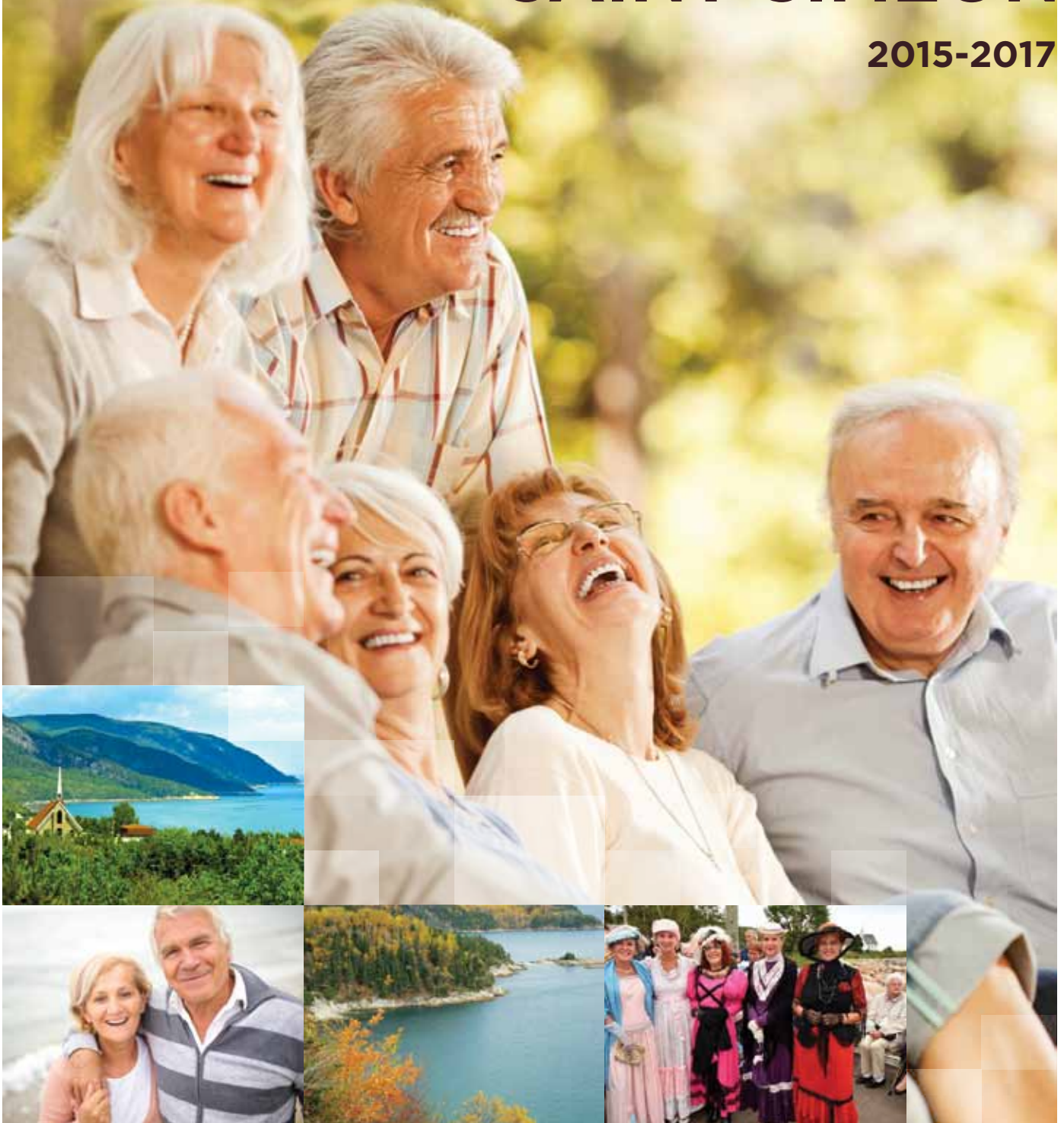


# POLITIQUE DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

2015-2017



Fenêtre sur le fleuve,  
carrefour de Charlevoix  
[www.saintsiméon.ca](http://www.saintsiméon.ca)



**MRC DE  
CHARLEVOIX-EST**



## MOT DU MAIRE



C'est avec fierté citoyens, citoyennes que je m'adresse à vous en tant que maire de Saint-Siméon. Toujours sensibles à la démographie de notre communauté, le conseil et moi-même tenions à réaffirmer l'importance des aînés au cœur de notre municipalité. Le plan d'action triennal de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) nous aidera à progresser dans l'amélioration du milieu de vie de nos aînés, ainsi que toute notre population.

Vous avez participé activement à l'élaboration de ce plan en contribuant aux consultations qui ont eu lieu depuis 2013, et nous vous en remercions grandement.

Je remercie également madame Simone Lepoutre, conseillère et responsable de la question des aînés, ainsi que les membres du comité MADA pour le temps consacré bénévolement à cette démarche. De plus, j'apprécie l'intérêt et l'engagement de mes collègues du conseil municipal qui ont, à l'unanimité, adopté le plan d'action MADA présenté.

Nous comptons sur votre participation continue pour réaliser une municipalité amie des aînés.

**SYLVAIN TREMBLAY**  
Maire de Saint-Siméon

## MOT DE LA RQA



À titre de nouvelle conseillère, quel honneur pour moi d'avoir hérité de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA). J'ai toujours valorisé la sagesse et la franchise des aînés. Ils ont travaillé fort toute leur vie, ont fait plus que leurs preuves, ont élevé leurs familles au meilleur de leurs connaissances et de leurs moyens. Chapeau à vous tous! Et nous vous devons tous respect et admiration.

La Municipalité de Saint-Siméon et la MRC de Charlevoix-Est ont fait cette même réflexion, car elles se sont engagées dans la démarche MADA afin d'améliorer la qualité de vie et d'alléger les soucis de nos aînés.

Dans la dernière année, nous vous avons consultés afin de connaître et comprendre vos besoins respectifs en termes de transport, de sécurité publique, d'habitation, de loisirs, d'environnement, de communication et de santé. Nous vous remercions de votre participation généreuse. Votre comité MADA s'est réuni plusieurs fois depuis 2013 avec la volonté d'établir un plan d'action pour répondre à ces besoins. Ce plan a été adopté par le conseil en décembre 2014, ce qui nous permet maintenant de le mettre en œuvre au cours des trois prochaines années.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du comité qui ont fait preuve d'enthousiasme et de détermination à chaque rencontre. Également, je ne pourrais passer sous silence la grande collaboration de monsieur Martin Guérin, agent de développement pour la municipalité de Saint-Siméon, ainsi que monsieur Mathieu Bilodeau, agent de développement pour la MRC de Charlevoix-Est, qui nous ont guidés de façon judicieuse tout au long de ce processus.

En 2015, nous entamerons une deuxième phase, soit celle de la mise en œuvre du plan d'action. Alors, vous êtes chaleureusement invités à vous joindre à nous dans ce beau projet de société.

**SIMONE LEPOUTRE**  
Conseillère municipale  
Responsable de la question des aînés



# COMITÉ MADA DE SAINT-SIMÉON

## MEMBRES DU COMITÉ

- Simone Lepoutre (RQA)
- Pierre Asselin
- Gloria Brassard
- Diane Dufour
- Jacques Lavoie
- Denise Savard
- Jocelyne Truchon
- Martin Guérin, agent de développement local pour la municipalité



Absents de la photo : Pierre Asselin et Gloria Brassard

## ORIGINE DE LA DÉMARCHE

En 2007, une vaste consultation publique sur les besoins des aînés a été effectuée par le Gouvernement du Québec et le Secrétariat aux aînés. Dû au vieillissement marqué de la population québécoise et aux besoins qui se font de plus en plus présents pour eux, il s'est avéré que l'implantation d'une démarche globale de considération des aînés était nécessaire. Celle-ci a pris le nom de municipalité amie des aînés (MADA).

En 2008, la MRC de Charlevoix-Est a adopté sa toute première politique familiale. Celle-ci visait l'ensemble des membres d'une unité familiale. Cinq ans plus tard, la volonté du conseil des maires de la MRC de préciser cette politique pour y développer un volet spécifique pour les personnes âgées s'est avérée bien présente. Due à l'importance de considérer ces dernières qui sont de plus en plus nombreuses dans la région étant donné l'augmentation de l'espérance de vie, l'arrivée des baby-boomers à l'âge de 65 ans et plus, la diminution du taux de natalité et l'exode des jeunes, le conseil a voté pour l'adoption de la démarche MADA.

La Municipalité de Saint-Siméon s'est jointe à cette démarche collective réunissant l'ensemble des municipalités de la MRC.

## DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE

La démarche MADA vise à considérer et intégrer les personnes âgées dans toutes les sphères de la communauté et d'encourager leur vieillissement actif, c'est-à-dire favoriser leur participation à la vie sociale, récréative et communautaire et les encourager à rester actives. Elle se veut aussi un guide qui vise à adapter les structures municipales et régionales à la situation et aux besoins des aînés. Ces besoins peuvent être de l'ordre de l'habitation, du transport, des espaces extérieurs, des services à domicile et communautaires, pour ne nommer que ceux-ci.

## PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

« Saint-Siméon, c'est le fleuve dans toute sa magnificence. Le Fleuve! - le voir, et lui seul, qui immerge toutes choses dans les flots enivrants de son immense vie. » Voilà comment monseigneur Léonce Boivin décrivait notre village en 1941 dans son ouvrage « **Dans nos montagnes** ».

Ces mots s'appliquent autant au fleuve qu'aux autres paysages magnifiques qui entourent Saint-Siméon - des montagnes aux caps et falaises qui nous surplombent et forment l'extrémité est du Bouclier canadien; des plages, des baies et des sentiers qui offrent autant une solitude pieuse que des endroits pour fraterniser. Bref, non seulement un point giratoire des quatre points cardinaux, mais aussi un carrefour social et touristique où rencontres et découvertes sont naturelles.

La population aussi a créé « *son immense vie* » par ses différentes industries, notamment la construction de goélettes, le bois, le quai avec les escales des bateaux blancs et le traversier pour Rivière-du-Loup et bien d'autres.

C'est avec cette fierté incommensurable et cette soif de vie active que les aînés de Saint-Siméon vivent chaque jour et transmettent ces qualités à leurs familles et à la communauté. Il est de notre devoir, comme municipalité, de garder cette mémoire, la célébrer, la respecter et la faire grandir encore.



# PORTRAIT STATISTIQUE DES AÎNÉS

## CONCENTRATION DES 65 ANS ET PLUS

La population totale de Saint-Siméon est de 1 300 personnes en 2011. De ce groupe, 345 sont âgées de 65 ans et plus.

La densité de la population en 2011 est de 4,69 personnes par kilomètre carré.

La proportion des 65 ans et plus atteint 26,5 % de la population totale à Saint-Siméon en 2011, comparativement à 20,7 % pour l'ensemble de la MRC.

TABLEAU 1 - Répartition de la population de Saint-Siméon, en 2011

MUNICIPALITÉS	GROUPES D'ÂGE										Total des 65 ans et plus	% des 65 ans et plus	Total de la population 2011
	0-4 ans	5-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 et +			
Saint-Siméon	40	110	105	265	435	95	100	70	40	40	345	26,5 %	1 300
MRC de Charlevoix-Est	760	1 445	1 580	3 410	5 680	1 095	800	620	470	385	3 370	20,7 %	16 245

Source: Statistique Canada

## VARIATION DE LA PROPORTION DE 65 ANS ET PLUS ENTRE 2006 ET 2011

Selon le tableau 2, on peut observer qu'entre 2006 et 2011, la proportion de personnes âgées a augmenté de 4,1 % à Saint-Siméon contre 2,9 % pour la MRC de Charlevoix-Est.

TABLEAU 2 - Proportion du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Siméon entre 2006 et 2011

MUNICIPALITÉS	PROPORTION EN % DES 65 ANS ET PLUS		VARIATIONS
	2006	2011	
Saint-Siméon	22,4 %	26,5 %	+ 4,1 %
MRC de Charlevoix-Est	17,8 %	20,7 %	+ 2,9 %

Source: Statistique Canada



## PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES

Selon les prévisions réalisées par l'Institut de la statistique du Québec, la population âgée de 65 ans et plus à Saint-Siméon atteindrait près de 40 % d'ici 10 ans.

C'est donc une concentration 12,6 % plus grande que celle présente en 2011, qui était de 26,5 %.

**TABLEAU 3 – Projections d'évolution de la population à Saint-Siméon, selon les groupes d'âges**

MUNICIPALITÉ	ANNÉES	POPULATION TOTALE	TRANCHES D'ÂGES						TOTAL 65 ans +	PROPORTION D'AÎNÉS %
			65-69	70-74	75-79	80-84	85-89	90 +		
Saint-Siméon	2009	1 345	110	90	55	30	25	15	325	24,16 %
	2014	1 270	115	110	70	30	15	15	355	27,95 %
	2019	1 200	145	115	85	50	20	10	425	35,42 %
	2024	1 175	125	140	95	60	30	10	460	39,15 %

Source: Institut de la statistique du Québec

## SCOLARITÉ

Le tableau 4 montre le niveau d'éducation atteint par les personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Siméon. Parmi celles-ci, on peut voir que la majorité des aînés (63,3 %) n'a aucun diplôme ou certificat académique. C'est un écart de 13,2 % relativement à l'ensemble de la MRC qui affiche un taux de 50,1 %. Parmi les aînés qui ont acquis un diplôme à Saint-Siméon, on peut voir que 20 % détiennent un diplôme d'études secondaires et 6,7 % ont un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier. Il faut noter aussi que 5 % détiennent un baccalauréat.

**TABLEAU 4  
Scolarité des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de la municipalité de Saint-Siméon**

NIVEAU ATTEINT	SAINT-SIMÉON	CHARLEVOIX-EST
	%	
Aucun certificat, diplôme ou grade	63,3	50,08
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20,0	22,91
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	6,7	8,37
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire	0,0	7,74
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	0,0	4,27
Baccalauréat	5,0	3,95
Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat	0	2,69

Source: Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)



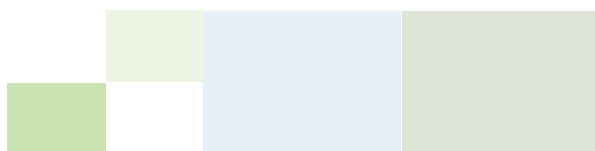
## REVENUS

Selon les chiffres de Statistique Canada illustrés au tableau 5, 100 % des personnes âgées de Saint-Siméon avaient une source de revenus en 2010. Parmi celles-ci, 33 % gagnaient un revenu entre 15 000 \$ et 19 999 \$, 25 % gagnaient entre 20 000 \$ et 29 999 \$ et 21 % gagnaient entre 10 000 \$ et 14 999 \$. Le revenu moyen était de 26 344 \$ comparativement à 25 358 \$ pour la MRC.

**TABLEAU 5**  
Revenu des personnes âgées de 65 ans et plus dans les ménages privés de Saint-Siméon en 2010

REVENUS	SAINT-SIMÉON	CHARLEVOIX-EST
	%	
Sans revenu	0	0
Avec un revenu	100	99,84
Moins de 5 000 \$	0	0
5 000 \$ à 9 999 \$	0	5,85
10 000 \$ à 14 999 \$	21,67	15,96
15 000 \$ à 19 999 \$	33,33	35,70
20 000 \$ à 29 999 \$	25,00	18,64
30 000 \$ à 39 999 \$	3,33	8,53
40 000 \$ à 49 999 \$	0	6,79
50 000 \$ à 59 999 \$	5	3,79
60 000 \$ à 79 999 \$	5	3,00
80 000 \$ à 99 999 \$	0	0,79
100 000 \$ et plus	0	0,79
Revenu médian \$	18 081 \$	18 041 \$
Revenu moyen \$	26 344 \$	25 358 \$

Source : Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)



## TAUX D'ACTIVITÉ (EMPLOI)

Le tableau 6 nous montre qu'à Saint-Siméon, 6,6 % des personnes âgées étaient encore sur le marché du travail en 2011 contre 9,3 % à l'échelle de la MRC. Le taux d'emploi était de 4,9 %. Le taux de chômage affichait 0 %.

**TABLEAU 6**  
Proportion des 65 ans et plus présents sur le marché du travail, occupant un emploi ou étant à la recherche

	SAINT-SIMÉON	CHARLEVOIX-EST
Taux d'activité	6,6	9,3
Taux d'emploi	4,9	7,7
Taux de chômage	0	18,6

Source : Statistique Canada (Enquête nationale auprès des ménages)

## HABITATIONS COLLECTIVES ET PUBLIQUES

La municipalité de Saint-Siméon possède trois résidences pour personnes âgées sur son territoire, réparties à l'intérieur des deux types d'habitations suivantes : l'office municipal d'habitation (OMH ou HLM) et les résidences privées. Au total, nous retrouvons 27 unités d'habitation disponibles pour les personnes âgées à Saint-Siméon.

**TABLEAU 7**  
Habitations collectives publiques et privées pour aînés présentes à Saint-Siméon

ÉTABLISSEMENTS	TYPE D'HABITATION	UNITÉS	CERTIFICATION
OMH de Saint-Siméon	HLM	10	N/A
Résidence au Clair de Lune	Résidence privée	8	oui
Résidence d'accueil Charlevoisine 2000	Résidence privée	9	oui

Source : Données compilées par l'IVPSA (décembre 2013)





## LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Les résultats de la démarche MADA dans les municipalités et la MRC découlent d'une vaste étude d'analyse du profil des aînés de la région, des ressources disponibles pour eux de même que des besoins qu'ils éprouvent. À la lecture de ces données et à l'aide de leur connaissance du milieu, les divers comités ont pu poser une réflexion juste et en profondeur sur l'état de situation des aînés de la région.

La présente politique expose donc les constats actuels du diagnostic effectué dans la municipalité et identifie les valeurs et principes qui guideront les objectifs et actions prescrites pour celle-ci. Ces éléments résultent d'un processus concerté impliquant plusieurs bénévoles de la communauté qui se sont rencontrés de manière régulière au courant du processus afin de réfléchir, échanger et adopter les principaux éléments de la présente politique.

Avant de faire la présentation de la politique, quelques notions de base sont à définir :



## DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Dans notre MRC, la définition d'un aîné varie selon les perceptions de chacun. On associe quelquefois une personne aînée à la diminution de ses capacités physiques ou la perte d'une certaine autonomie. Toutefois, de manière plus objective, les gens du milieu ont convenu qu'un aîné est une personne retraitée ou en voie de l'être, âgée aux alentours de 65 ans.

Ce seuil a été retenu, car sur le plan statistique, l'âge aîné fixé par plusieurs centres de recherche est de 65 ans. Plusieurs facteurs expliquent ce choix tels que la fin de la participation au marché du travail (dans la plupart des cas) et les changements majeurs dans les sources de revenus, dont notamment le début des prestations de la sécurité de la vieillesse.

À l'échelle de la municipalité de Saint-Siméon, l'âge retenu pour définir la politique des aînés est de 65 ans.

Somme toute, peu importe l'âge à laquelle on fixe le seuil pour être un aîné ou comment on le définit, on convient unanimement qu'un aîné est un membre de la société à part entière et qu'il mérite le plus grand respect de tous.



## NOTION DU PENSER/AGIR AÎNÉS

La politique des aînés se veut aussi un outil d'éducation de même qu'un guide envers le « Penser et agir aînés ». Ce concept se définit comme une attitude dans la manière de penser et de faire lorsque vient le temps de poser une action dans le milieu. Que ce soit sur le plan de l'aménagement du territoire, du transport, de la sécurité publique ou des activités récréatives, sociales et culturelles, le « Penser et agir aînés » vise à prendre en compte les besoins des personnes âgées et à adapter les services et infrastructures à ceux-ci.

## CONCEPT DU VIEILLISSEMENT ACTIF

Ce concept est au cœur de la philosophie de notre politique des aînés. Il se veut une approche de vie visant à impliquer les personnes âgées dans l'ensemble des sphères de la vie personnelle, sociale et professionnelle de manière à les garder actives, engagées et en santé. Cela se traduit sous différentes formes, soit la pratique régulière d'une activité physique, une implication bénévole, un accompagnement mentorat auprès de jeunes travailleurs ou un rôle comme aidant naturel. À la base de toutes les actions identifiées dans la politique, on souhaite que le vieillissement actif soit présent.

## SONDAGE

Afin de mieux connaître les besoins de la population de Saint-Siméon, un sondage a été réalisé auprès des aînés. Ce sondage visait à recueillir leurs perceptions du milieu afin de mieux outiller le comité chargé de l'élaboration du plan d'action.

Au total, 112 personnes ont rempli le sondage dans la municipalité. Sur l'ensemble des 345 personnes âgées de 65 ans et plus, c'est un taux de participation de 32 % qui a été atteint.

À la suite de l'analyse des différentes réponses fournies par le sondage, des pistes d'action ont pu être mises sur pied afin d'alimenter la production du plan d'action final.

## CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux exigences formulées par le ministère de la Famille, Secrétariat aux aînés, dans le cadre de la démarche MADA, une consultation publique a été effectuée auprès de l'ensemble de la population, mais particulièrement auprès des 65 ans et plus.

Cette consultation visait à présenter la politique des aînés de la municipalité de même que son plan d'action MADA afin de pouvoir récolter les commentaires et perceptions des participants de manière à ajouter et/ou modifier certaines composantes.

Elle a été effectuée le 27 novembre 2014, au centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay de la municipalité. Au total, 38 personnes ont assisté à celle-ci.

## VALEURS

La politique des aînés repose sur des valeurs de base qui ont été choisies collectivement par les municipalités de la MRC et qui orientent l'ensemble des composantes de la politique.

Les voici :

- Le respect;
- La solidarité;
- L'équité;
- La qualité de vie;
- La sécurité;
- L'épanouissement.



## MISSION

La mission collective de la politique des aînés de la MRC, dont Saint-Siméon a adhéré, consiste à :

- Maintenir les personnes âgées actives tout au long de leur vieillissement;
- Voir à l'amélioration des conditions de vie de ces dernières;
- Améliorer leur environnement physique et social.

La municipalité de Saint-Siméon s'engage à respecter les composantes prescrites à l'intérieur de sa mission de manière à les refléter dans l'ensemble de son plan d'action.

## ORIENTATIONS

De manière à guider les actions et objectifs du plan d'action, de grandes orientations ont été définies. Celles-ci se définissent comme suit :

- Soutenir les actions visant l'épanouissement des aînés dans la collectivité;
- Contribuer à pouvoir maintenir la meilleure qualité de vie possible pour les aînés;
- Favoriser l'implication des personnes âgées dans l'ensemble des sphères sociales;
- Créer des espaces propices aux échanges entre les aînés et le reste de la population;
- Accroître leur niveau de participation à des activités sociales et de loisirs.

## AXES D'INTERVENTION

Parmi les différents axes d'intervention proposés dans la démarche Municipalité amie des aînés, sept au total ont été retenus pour la municipalité de Saint-Siméon.

Le transport, la sécurité, l'habitation, les loisirs, l'environnement, la communication et la santé sont les thèmes qui font l'objet du plan d'action.



## CHAMP D'INTERVENTION

### TRANSPORT

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
<p>Selon le sondage réalisé auprès des aînés, le transport en commun sera un besoin dans un proche avenir.</p>	<p>Établir un service de transport en commun. Établir un service de covoiturage.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Organiser une rencontre avec les partenaires potentiels dans le but de regrouper les ressources.</li> <li>Étudier différents scénarios viables.</li> <li>Maximiser les services actuels (popotes, Mains de l'Espoir, etc.)</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mains de l'Espoir</li> <li>ABC</li> <li>Autres municipalités</li> <li>ATI</li> <li>CLD</li> </ul>	✓	✓	✓	À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mise en place d'un service de transport en commun.</li> <li>La mise en place d'un service de covoiturage.</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
<p>Il y a un manque de passages piétonniers à des endroits stratégiques.</p>	<p>Ajouter des passages piétonniers à des endroits stratégiques identifiés par la municipalité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser le MTQ pour une sécurité accrue sur des portions de la route 138, dont : église/hôtel de ville, poste/pharmacie et Baie-des-Rochers.</li> <li>Tenir la SQ au courant des démarches de la municipalité.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>MTQ</li> <li>SQ</li> </ul>	✓			3000 \$ MTQ	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ajout de passages piétonniers aux endroits suivants : église/hôtel de ville, poste/pharmacie et Baie des Rochers</li> </ul>
<p>La marche est une activité importante pour nos aînés.</p>	<p>Rendre sécuritaires les rues de la municipalité pour les aînés.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Adopter une meilleure méthode de déneigement des trottoirs.</li> <li>Évaluer l'éclairage de l'extension du trottoir côté sud ainsi qu'à Baie-des-Rochers.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> </ul>	✓			En régie interne  600 \$/lumière + usage électricité (à confirmer)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des trottoirs bien déneigés et un éclairage plus adéquat.</li> </ul>
<p>30 % de découverte dans la vérification annuelle des avertisseurs de fumée.</p>	<p>Assurer une meilleure « couverture » de la vérification annuelle de détecteurs variés - fumée, monoxyde de carbone et propane (présentement à 70 %).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Faire une campagne éclair d'inspection par les pompiers.</li> <li>Établir un plan pour la vérification et mettre en place ce plan.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pompiers volontaires</li> <li>Monsieur Réjean Hébert</li> </ul>	✓			À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'augmentation de la « couverture » à 90 % des résidences de la municipalité.</li> <li>L'établissement et la mise en place d'un plan pour la vérification.</li> </ul>
<p>Il y a un manque d'information relativement aux bonnes pratiques de sécurité chez les aînés.</p>	<p>Sensibiliser la population aux différentes règles de sécurité (ex. : chiens pas attachés, vêtements réfléchissants).</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Créer un guide des bonnes pratiques de sécurité et le distribuer auprès de la population, dont les aînés.</li> <li>Distribuer des brassards réfléchissants.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SQ</li> <li>Municipalité</li> </ul>		✓		1 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>La création d'un guide et sa distribution à toute la population, dont les aînés.</li> <li>La création de brassards réfléchissants et leur distribution.</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION

## HABITATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les personnes âgées autonomes désirent rester chez elles le plus longtemps possible.	Encourager les personnes autonomes à rester chez elle le plus longtemps possible.	12. Développer un système de bénévoles « à tout faire » comme « La Ruche » et établir son concept (règles, administration, recrutement et autres informations).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>Centre femmes aux plurielles</li> <li>Toutes autres sources similaires</li> </ul>	✓			À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>La création d'un système de bénévoles.</li> </ul>
Il manque de logements adaptés aux aînés.	Promouvoir les besoins de notre population aînée autonome pour des logements adaptés.	13. Trouver les bons réseaux pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffuser les besoins;</li> <li>Diffuser les outils incitatifs;</li> <li>Cibler les promoteurs potentiels</li> </ul> 14. Construire 6 à 8 logements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité</li> <li>CSSS de Charlevoix</li> <li>Comité MADA</li> <li>ATI</li> <li>MRC</li> </ul>			✓	À déterminer	<ul style="list-style-type: none"> <li>La diffusion des besoins, des outils incitatifs municipaux et l'identification de promoteurs.</li> <li>La construction de logements adaptés.</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION

## LOISIRS

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Nos aînés s'ennuient et se sentent isolés surtout durant la période hivernale.	Briser l'isolement de nos aînés.  Encourager la tenue d'événements sociaux.	15. Développer des activités « aînées ».  16. Développer des activités intergénérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipalité/ Coordonnateur des loisirs</li> </ul>	✓	✓	✓	Selon les activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le développement d'activités de loisirs pour les aînés.</li> <li>Le développement d'activités intergénérationnelles.</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION

## ENVIRONNEMENT

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Il y a un manque d'aire de repos dans la municipalité.	Identifier les besoins quant à l'installation d'aires de repos.	17. Faire un inventaire des installations actuelles.  18. Identifier des endroits pour des aires de repos/bancs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Port-aux-Quilles</li> <li>Baie-des-Rochers</li> <li>Saint-Siméon</li> <li>Port-au-Persil</li> </ul> 19. Faire l'installation des aires de repos (bancs), s'il y a lieu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> <li>Comité d'embellissement</li> </ul>		✓		À déterminer (bancs, balançoire, chaises Adirondack)	<ul style="list-style-type: none"> <li>La production d'un inventaire.</li> <li>L'identification d'endroits pour des aires de repos/bancs.</li> <li>L'ajout d'aires de repos s'il y a lieu.</li> </ul>



## CHAMP D'INTERVENTION COMMUNICATION

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les aînés souhaitent une meilleure communication quant aux programmes et services disponibles pour eux.	Diffuser l'information relative aux programmes pertinents aux aînés (PAIR, Aîné-Avisé, Vieillir en liberté, forums de discussions variés).	<p>20. Rencontrer les instances appropriées (SQ) et organiser des rencontres avec la population visée.</p> <p>21. Concevoir un répertoire d'information, de services et lexique d'acronymes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>SQ</li> <li>Municipalité</li> <li>FADOQ</li> </ul>	✓			250 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>La tenue d'au moins quatre (4) rencontres.</li> <li>La réalisation d'un répertoire.</li> </ul>

## CHAMP D'INTERVENTION SANTÉ

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES ET PARTENAIRES	ÉCHÉANCIER			PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES	RÉSULTATS ATTENDUS
				2015	2016	2017		
Les heures d'ouverture du CLSC de Saint-Siméon sont insuffisantes pour les aînés.	Sensibiliser le CSSS de Charlevoix aux besoins des aînés.	22. Transmettre une correspondance commune (avec Sagard, Bate-Sainte-Catherine) au CSSS de Charlevoix.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comité MADA</li> <li>Municipalité</li> </ul>	✓				<ul style="list-style-type: none"> <li>L'augmentation des heures d'ouverture du CLSC de Saint-Siméon.</li> </ul>





